

## Ma femme invalide approche de la retraite, qu'a t elle droit sur

## Par carl, le 23/01/2008 à 21:15

bonjour.

Mon épouse approche de la retraite, elle a reçu récemment son dossier " régularisation de carriére".

Y figure donc les années en activité, activité régime général, et ce de 1968 à 1976.

Elle totalise 44 trimestres, dont 8 sont a justifier (majoration pour enfants)

en 1974 naissance d'un enfant

Plus d'activité professionnel A partir du 1/01/77

en 1979, maladie décelée, qui devient trés grave en 1980, opérations successives, handicap....

Juillet 1983 invalidité reconnu par décision de la cotorep, inférieur a 80% mais justifiant une incapacité à trouver un emploi.

Agravation de l'état de santé, mai 1984 invalidité à 80% définitivement

Plusieurs opérations seront encore réalisées dans les 20 ans aprés cette derniére date..

Ma question est la suivante:

Cette régularisation de carrière laisse apparaître les trimestres travaillés, donc de 1968 à 1976.

Concernant les années reconnues en invalidité , nous dirons de 1983 à 2011, date de ses 60 ans, et l'incapacité et l'impossibilité a trouver un emploi , y a t il une prise en compte de la situation et des points retraite " spéciaux" sont t ils attribués? si oui , quel organisme doit être averti de toutes ces années d'invalidité

merci de votre aide